

AVIS AU PUBLIC
Etablissements classés

Il est porté à la connaissance du public que conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10/06/1999 relative aux établissements classés, l'Administration de l'Environnement a transmis à l'Administration communale de Mamer le dossier de demande d'autorisation n°

1/26/0286

ayant pour objet :

modification de la date de cessation d'activités (01/10/2026 au lieu de 01/04/2026)

au demandeur :

Ludec sàrl, 24, route de Capellen, L-8279 Holzem

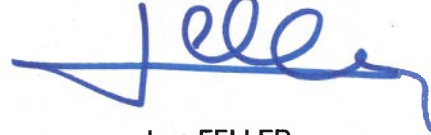
Mamer, le 31/07/2026

Le secrétaire communal,



Nico BONTEMPS

Le bourgmestre,



Luc FELLER

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché conformément à l'article 10 de la loi modifiée du 10/06/1999 relative aux établissements classés à partir de ce jour et pour une durée de 15 jours, soit du 31/07/2026 jusqu'au 17/08/2026 inclus.

Mamer, le 31/07/2026

Le secrétaire communal,



Nico BONTEMPS

Le bourgmestre,



Luc FELLER